

Image not found or type unknown



Aide juridictionnelle pour audience affaire familiale

Par **cassandra77390**, le **15/01/2018 à 12:30**

BonjourrrrrJ ai le garde de ma fille a temps plein et le garde de mon fils a mi temps, je voulais savoir si je pouvais bénéficier de l aide juridictionnelle car je suis actuellement en litige avec le père de mes enfants pour récupérer mon fils a temps plein?rnJe gagne 1750 € par mois, est ce possible de bénéficier de quelques chose car je ne peux pas payer les frais d avocat qui sont tres cher?rnMerci pour votre réponse

Par **amajuris**, le **15/01/2018 à 18:42**

bonjour,rnvous pouvez consulter ce lien:rn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18074>rnsalutations